



Internat de la Cité Scolaire de Tarare

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET EDUCATIF

Le public :

L'internat accueille des garçons et des filles âgés de 16 à 20 ans et scolarisés dans les classes du Lycée général ou au Lycée professionnel.

Les élèves peuvent bénéficier de l'internat en raison de l'éloignement ou d'une situation familiale particulière (hors problèmes comportementaux).

Les locaux :

L'internat comprend deux étages composés de chambres pouvant accueillir jusqu'à 4 élèves. Un étage est réservé à l'accueil des filles.

Chaque chambre est équipée d'un bloc sanitaire (douche et 2 lavabos)

Plusieurs salles d'activités sont à la disposition des internes : salon télévision, salles d'étude, salle de détente, grand foyer ...



aides :

Coût

et

Le prix pour l'année (hébergement et repas) est évalué à 1200€ pour un forfait de 4 nuits et de 1600€ pour 5 nuits. Des aides possibles existent comme les parts de bourse, le fonds social lycéen ainsi que des aides dans le cadre des internats d'excellence.

L'encadrement :

A compter de 17h les élèves internes sont pris en charge par 4 surveillants et un CPE de permanence.

Leur mission consiste à encadrer des activités mais aussi à assurer chaque soir une aide personnalisée lors des études obligatoires et à accompagner le jeune dans son projet personnel.

La vie de l'élève à l'internat

La journée type :

- Le réveil se fait à 7h

Après sa toilette, le jeune se rend à 7h30 au self pour y prendre le petit déjeuner. Ensuite, il intègre ses cours qui débutent à 8h10.

- Le déjeuner est pris entre 11h30 et 13h en fonction de l'emploi du temps de sa classe.
- A la fin des cours dès 17h les élèves regagnent l'internat où ils peuvent :
 - soit travailler en étude (deux salles disponibles) ou dans sa chambre
 - soit se détendre au foyer ou pratiquer une activité sportive telle que le tennis de table.



- Le repas du soir est servi à 19h. Des soirées télévision et foyer sont autorisées le mercredi jusqu'à 21h30. Les autres soirées une étude obligatoire d'une heure est organisée à compter de 20h, encadrée par un surveillant.
- A 22h : coucher.

Le mercredi après-midi, des activités sportives sont proposées dans le cadre de l'UNSS, les élèves qui le désirent ont accès au CDI de l'établissement en participant à la gestion de celui-ci.

Les trois CPE : Mmes MICHELON et LIGOUT ou M. CLEMENT sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 04.74.05.34.08 ou au 04.74.05.34.13.

Ceux-ci assurent un suivi régulier de la scolarité en collaboration avec les professeurs principaux, des études obligatoires supplémentaires peuvent alors être mises en place.

L'internat permet de devenir un citoyen responsable, de développer le respect des autres, l'esprit de camaraderie, l'estime de soi et de bénéficier d'un accompagnement différent de l'environnement familial.

Remarque : pas d'internat le week-end, la rentrée des internes s'effectue le lundi à compter de 7h30.

Accès depuis Lyon par la ligne 16 (Lyon, Gorge de Loup - Cours la ville) ou le train puis la navette